Espaces Thermaux et Maisons de Cure Suisses

L'association est votre interlocuteur pour tout ce qui concerne les **séjours de santé dotés de compétences médicales** en Suisse. Seuls les établissements qui répondent à des critères de qualité stricts sont admis au sein de l'association et sont ensuite régulièrement contrôlés.

Compétents et chaleureux

La réputation d'excellence des établissements de cure suisses repose sur une grande compétence médicale, une atmosphère chaleureuse ainsi qu'une situation majoritairement unique dans un environnement proche de la nature. Ici, chaque hôte trouve un équipement, une prise en charge et des soins adaptés à ses besoins individuels.

Les thérapies spécialisées utilisant des méthodes alternatives ou classiques permettent aux hôtes de retrouver leur quotidien après une maladie ou une opération.

Espaces Thermaux + Maisons de Cure Suisses

Le plus de santé.

Espaces Thermaux et Maisons de Cure Suisses
Zähringerstrasse 21 — 6003 Lucerne — Tel. 071 350 14 14
info@kuren.ch — www.kuren.ch/fr

Qui se rend dans un centre de cure ?

Les maisons de cure s'adressent aux personnes qui cherchent à se détendre et à se reposer du quotidien ou qui doivent et souhaitent se remettre d'une maladie ou d'un séjour à l'hôpital. Dans ce cas, les maisons de cure proposent des soins actifs ainsi qu'un soutien afin de retrouver le plus rapidement possible ses forces.

Cure et rééducation ? Voici les différences

Les maisons de cure s'adressent aux personnes qui cherchent à se détendre et à se reposer du quotidien ou qui doivent et souhaitent se remettre d'une maladie ou d'un séjour à l'hôpital. Dans ce cas, les maisons de cure proposent des soins actifs ainsi qu'un soutien afin de retrouver le plus rapidement possible ses forces.

Que ce soit la cure ou la **rééducation,** toutes deux facilitent le retour à la vie quotidienne après un problème de santé ou une opération. Il existe toutefois des différences, surtout lorsqu'il s'agit de la prise en charge des coûts. Une rééducation nécessite une hospitalisation, est prescrite par le médecin hospitalier et fait immédiatement suite à un séjour à l'hôpital. Sous réserve de l'autorisation de la caisse maladie, les frais seront pris en charge aussi bien pour les dépenses médicales que pour le séjour résidentiel.

Une **cure** peut avoir lieu immédiatement après un séjour à l'hôpital, sans que cela soit obligatoire, et sert avant tout à soutenir le processus de guérison. Si un séjour de cure ou de convalescence est prescrit par le médecin et approuvé par la caisse maladie, les frais médicaux ainsi que thérapeutiques seront en général couverts par l'assurance de base. Les frais de séjour dans l'établissement de cure restent en revanche à la charge du client. Cependant, une assurance complémentaire pourrait couvrir partiellement les frais d'hôtellerie.

Quand une **cure thermale** est approuvée par l'assureur, l'assurance de base couvre en général les frais médicaux ou thérapeutiques et participera à hauteur de 10 CHF / jour aux frais de séjour. Les autres frais liés au séjour resteront toujours à la charge de l'hôte (participation éventuelle d'assurances complémentaires).

→ **Bon à savoir :** dans le cadre d'un séjour de cure, les centres de traitement médical, et plus précisément les établissements qui figurent dans notre liste, sont exonérés de la TVA.

Procédure et financement d'un séjour de cure

Pour toute cure, il est recommandé de se renseigner suffisamment tôt pour savoir qui prendra concrètement en charge quels frais. Pour un séjour de cure en Suisse, la procédure est la suivante :

1. le spécialiste médical qui a effectué le traitement / l'orientation établit une ordonnance de cure
2. le client choisit un établissement de cure en fonction de ses besoins (sur www.kuren.ch/fr ou à partir du catalogue « Destinations bien-être ») et demande une offre
   → Conseil : sur kuren.ch/fr, la recherche peut se faire par besoin de cure
3. l'ordonnance, y compris l'hôtel de cure choisi, est envoyée à la caisse maladie le plus tôt possible avant le séjour prévu
4. la caisse maladie décide si le séjour est approuvé et, en cas de réponse positive, délivre une garantie de prise en charge des frais

Espaces Thermaux Suisses
Détente, bien-être et santé

Les bienfaits thérapeutiques des thermes sont connus depuis des millénaires et en Suisse aussi, les bains ont une longue tradition. Les thermes suisses sont répartis dans toutes les régions et proposent une multitude d'offres médicales répondant aux besoins les plus divers.

Une source d'eau minérale contient des quantités significatives de minéraux dissous. Grâce à la forte teneur en minéraux, la portance est élevée, ce qui permet de peser moins d'un dixième de son poids dans le bain thermal. Ce qui facilite les mouvements qui, hors de l'eau, sont douloureux. Ainsi, la reconstruction des muscles se fait plus facilement dans l'eau que sur la terre ferme. La résistance de l'eau thermale renforce en outre le tissu conjonctif et les vaisseaux sanguins de la peau, et les tensions se relâchent. Vous trouverez le grand choix de bains thermaux en Suisse sous :
www.kuren.ch/fr/espaces-thermaux

L'Association suisse des établissements thermaux propose un large choix **d'offres de santé et de prévention** sur les thèmes « Se ressourcer », « Alimentation saine » et « Fitness ». Chaque offre est basée sur des connaissances médicales et une longue expérience. Vous trouverez les offres et les prix actuels sous :
www.kuren.ch/fr/prevention-et-sante

Pour les proches d'aidants qui souhaitent partir en vacances ou s'absenter pour une période déterminée en toute bonne conscience, l'offre de **« décharge »** est particulièrement adaptée. Pendant cette période, les personnes à prendre en charge sont encadrées de manière professionnelle par la maison de cure. Vous trouverez un aperçu de cette offre sur le site :
www.kuren.ch/fr/decharge-familiale

www.kuren.ch/fr

Tout d'un seul coup d'œil
Retrouvez sur le site www.kuren.ch/fr toutes les informations actualisées sur les membres et les thérapies physiques qu'ils proposent, les applications thérapeutiques, les indications et les informations générales sur les séjours :

- la fonction de recherche avancée permet de chercher et de filtrer selon les besoins de cure
- formulaire de prescription à télécharger pour les médecins
- informations sur le financement
- liste des contributions aux cures thermales et balnéaires des assurances maladie
- liste des établissements de cure
- présentation des différents établissements

« Destinations bien-être »

Vous trouverez dans le catalogue « Destinations bien-être », qui paraît chaque année, l'aperçu actuel de l'offre variée des maisons de cure suisses. C'est avec plaisir que nous vous enverrons plusieurs catalogues pour répondre à vos besoins. Commandez dès maintenant un exemplaire sous :
www.kuren.ch/fr/catalogue

Service pour les médecins

En tant que médecin, inscrivez-vous sur notre liste de distribution et assurez-vous de recevoir le catalogue fraîchement imprimé. Le catalogue est valable du 1.1. au 31.12. L'envoi annuel a généralement lieu en novembre.

www.kuren.ch/fr/experts/catalogue

HKS-2024-01

Newsletter pour les professionnels de la santé (uniquement en allemand)

Inscrivez-vous dès maintenant à la newsletter et recevez environ 4 fois par an les nouveautés sur le thème des cures, des séjours de santé et des thermes en Suisse.
www.kuren.ch/fr/newsletter

Le siège de l'Association vous conseillera sur les prestations de ses membres :

Tel. 071 350 14 14
info@kuren.ch